



# NEPALE

METTRE EN LIEN

## LE CATALOGUE DES FORMATIONS 2019 EN SOINS PALLIATIFS

INTEGRER DES SOINS DANS UNE DEMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT GLOBALE  
À DOMICILE ET DANS LES ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX

S'ADAPTER AUX LIEUX DE VIE

OPTIMISER LE PARCOURS DE SOINS

SENSIBILISER AU PARCOURS :

DE LA PERTE D'AUTONOMIE JUSQU'À LA FIN DE LA VIE

ANTICIPER, ETRE ATTENTIF AUX SYMPTOMES, AU CONFORT

VALORISER LA PRISE EN CHARGE A DOMICILE

ASSOCIATION NEPALE • ESSONNE-NORD  
CLIC • MAIA • RÉSEAU DE SANTÉ PLURITHÉMATIQUE

ASSOCIATION NEPALE • Hôpital Perray-Vaucluse • 2, route de Longpont, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois  
Tél : 01 69 63 29 70 • Contact : [formation@nepale.fr](mailto:formation@nepale.fr) • Site : [www.nepale.fr](http://www.nepale.fr)



L'Association NEPALE a pour but principal la mise en œuvre d'actions de coordination auprès des professionnels de santé de 1<sup>er</sup> recours en ville en leur apportant des appuis spécialisés auprès de leurs patients quand leur situation devient complexe au domicile.

Dans ce but NEPALE a développé 3 dispositifs d'appui à la coordination : un CLIC, une MAIA et un RÉSEAU DE SANTÉ qui peuvent entrer en action de manière graduée et complémentaire selon les besoins des usagers, des patients, de leur entourage, des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux et des établissements.

Les membres de l'Équipe Mobile Qualifiée de NEPALE **construisent un plan personnalisé de vie (santé, soins et social) pour la personne avec son cercle de soin et son environnement social**, lui garantissant ainsi de bonnes conditions de sécurité et de qualité de vie pour **son maintien à domicile**.

NEPALE prend en considération les aspects médicaux, les enjeux psychologiques et sociaux de la situation d'une personne et son entourage.

Notre Équipe Mobile Qualifiée peut se déplacer à domicile ou sur le lieu d'exercice des professionnels, répondre au téléphone, pour **coordonner**, dans la durée, un **parcours** de santé fluide, évolutif et cohérent, en ville et en établissement.

Forts de cette expérience et de notre pratique quotidienne, nous dispensons des formations adaptées aux besoins identifiés sur le terrain depuis 15 ans. Elles sont assurées par les membres de notre Équipe Mobile Qualifiée, formée aux pratiques pédagogiques.

**LES FORMATIONS EN INSTITUTION ET EN ÉQUIPE** sont proposées sur les thèmes les plus fréquemment demandés et abordées sous l'angle théorique et pratique.

Il vous est possible de réserver une des formations proposées dans ce catalogue mais également de construire ensemble une formation propre à votre mission.

Spécialisé dans l'interaction pratique et clinique/contenus théoriques, notre espace de formation en intra, propose des formations en lien avec votre pratique dans les champs de :

- la cancérologie,
- la gériatrie,
- les soins palliatifs.

La durée de nos formations s'adapte à vos exigences de services, en journée ou en demi-journée, en modules ou ponctuelle.

## ORGANISATION ET FINANCEMENT

L'Association NEPALE réalise des formations aux professionnels de santé, médico-sociaux et sociaux depuis la création du Réseau de santé Soins Palliatifs et Douleur en 2002.

Ces formations ont toujours été dispensées par les médecins, infirmiers et psychologue de l'équipe de coordination. Nos formateurs sont formés aux techniques pédagogiques et s'appuient sur la pratique quotidienne auprès des patients (et de leur entourage) et des professionnels de ville et en établissements pour établir des contenus inspirés du terrain en plus des apports théoriques.

Pour être au plus proche des besoins et des possibilités des participants et de leur encadrement, les formations peuvent être dispensées en INTRA de la structure demandeuse mais il est également possible de réaliser des formations INTER-structures.

**N'hésitez donc pas à nous contacter pour discuter ensemble de vos souhaits et besoins de formations : IL EST POSSIBLE D'ADAPTER LE CONTENU ET LE FORMAT DES FORMATIONS.**

### DU SUR-MESURE

Nous avons conçu ces cycles de formations afin qu'ils soient souples et qu'ils s'adaptent à vos contraintes organisationnelles.

L'organisation sous forme de modules d'une demi-journée facilite la participation des salariés et permet également de cibler des objectifs précis quand les modules sont choisis à la carte.

Le lieu est à définir avec vous, au sein de votre site ou dans une salle réservée par nos soins (supplément éventuel) ou dans un lieu commun avec une autre structure intéressée.

### TARIF

Pour un groupe de 15 personnes au maximum avec 2 intervenants pluriprofessionnels :

- Les formations en demi-journée (Fiches 2, 3 et 4) sont au prix de 750€.
- Les formations en journée complètes (Fiches 5 et 6) sont au prix de 1300€.
- La formation « Sensibilisation aux soins palliatifs » (Fiche 1) sur 2 jours est au prix de 2000€.

Il est possible de coconstruire des cycles de plusieurs modules selon les participants, leurs connaissances et leurs besoins en formation. Par exemple :

- 1 cycle de 3 modules « Démarche palliative et Fin de vie » (Fiches 2, 3 et 6) pour 2300€.

**En tant qu'association, nos factures ne sont pas assujetties à la TVA, nos montants sont nets.**

### FINANCEMENTS POSSIBLES

Notre organisme de formation est enregistré à la DIRECCTE d'Ile-de-France et répond aux exigences qualités dictées par la loi et vérifiées par le biais du Datadock. A ce titre, nos formations peuvent être prises en charge par votre OPCA.

**N° Organisme formateur : 119 106 035 91 (NDA).**

Nos formations en lien avec la thématique des soins palliatifs peuvent éventuellement prises en charge par la CPAM de votre département dans le cadre du FNASS (Fonds National d'Action Sanitaire et Sociale) pour prendre en charge des frais de formation et de remplacement de personnel participant. **Si vous êtes intéressés, n'hésitez à nous contacter pour étudier ensemble les possibilités sur votre territoire.**

## FORMATIONS PROPOSÉES

Les formations s'adressent aux professionnels du champ sanitaire et/ou aux professionnels du champ médico-social, ou social. Néanmoins, **dans le cadre d'un projet de service, toutes ces formations peuvent s'adresser à l'ensemble d'une équipe : EHPAD, SSIAD, Services prestataire d'aide à domicile, HAD, FAM, MAS, Cliniques, SSR...**

Certaines formations concerneront davantage des professionnels confrontés à la clinique en situation de soignant. Cet élément est indiqué dans les prérequis.

Les moyens pédagogiques mis en œuvre pour chaque formation sont les suivants :

- Identification des besoins de formation
- Analyse de cas concrets
- Apports théoriques
- Perfectionnement des connaissances
- Analyse des pratiques professionnelles
- Apports bibliographiques

Les supports documentaires projetés en séance sont remis en fin de formation.

Tant pour les participants aux formations, que leurs employeurs ainsi que pour nos propres besoins en tant que formateurs, nous utilisons plusieurs outils permettant de suivre l'aval des formations dispensées (la mise en place de l'ensemble des outils n'est pas systématique) :

- Bilan de fin de formation des compétences visées ;
- Questionnaires d'amélioration des pratiques et des compétences acquises à 1 mois, à 6 mois ;
- Possibilité ultérieure d'évaluation conjointe médico-psycho-sociale au lit du patient ;
- Possibilité ultérieure d'analyse régulière des pratiques sur demande de l'équipe.

## SOMMAIRE DES FORMATIONS



### LES SOINS PALLIATIFS

Durée : 2 jours

Publics visés : Professionnels du champ sanitaire, médico-social, social

Prérequis : Ne nécessite pas de prérequis



### LA DEMARCHE PALLIATIVE ET SOINS DU CORPS

Durée : 4 heures

Publics visés :

- Professionnels du champ sanitaire : aides-soignants, infirmiers, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, psychomotriciens, médecins coordinateurs, psychologues...
- Professionnels du champ médico-social : aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie...

Prérequis : Ne nécessite pas de prérequis

Connaissances apportées :

- Analyse et repérage des représentations autour des soins palliatifs et/ou de la fin de vie
- Apports théoriques : ✓ la démarche palliative  
✓ l'approche d'une personne vulnérable et/ou de la fin de vie  
✓ l'adaptation des soins du corps d'une personne en fin de vie.

# FORMATIONS PROPOSÉES



## LES SYMPTÔMES DE LA FIN DE VIE

Durée : 4 heures

Publics visés :

- Professionnels du champ sanitaire : aides-soignants, infirmiers, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, psychomotriciens, médecins coordinateurs, psychologues...
- Professionnels du champ médico-social : aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie...

Prérequis : Être confronté à la clinique en situation de soignant.

Connaissances apportées :

- Apports théoriques :
  - ✓ la démarche palliative
  - ✓ le repérage des symptômes de la phase terminale
  - ✓ l'adaptation des thérapeutiques d'une personne en fin de vie
  - ✓ la clinique de la phase d'agonie.



## LA DOULEUR – LES DOULEURS

Durée : 4 heures

Publics visés :

- Professionnels du champ sanitaire : infirmiers, aides-soignants.
- Professionnels du champ médico-social : aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie.

Prérequis : Être confronté à la clinique d'un patient douloureux et à la surveillance d'un traitement antalgique.

Connaissances apportées :

- Apports théoriques :
  - ✓ la douleur nociceptive, neuropathique et psychogène
  - ✓ les outils d'évaluation de la douleur
  - ✓ les moyens de soulagement médicamenteux et non-médicamenteux.



## LA DOULEUR – LES DOULEURS

Durée : 7 heures

Publics visés : Professionnels du champ sanitaire : infirmiers et médecins.

Prérequis : Être confronté à la clinique, à la délivrance et/ou à la prescription de traitements antalgiques.

Connaissances apportées :

- Apports théoriques :
  - ✓ la douleur nociceptive, neuropathique et psychogène
  - ✓ les outils d'évaluation de la douleur
  - ✓ les moyens de soulagement médicamenteux et non-médicamenteux.



## HYDRATER ET ALIMENTER EN FIN DE VIE

Durée : 7 heures

Publics visés : Professionnels du champ sanitaire : infirmiers, médecins, psychologues, aides-soignants.

Prérequis : Être confronté à la clinique de patients en fin de vie.

Connaissances apportées :

- Apports théoriques :
  - ✓ la physiologie de l'hydratation et de l'alimentation
  - ✓ les bénéfices/risques d'un maintien ou d'un arrêt de l'hydratation artificielle.
- Cadre législatif sur l'alimentation et l'hydratation artificielle
- Aide à la réflexion éthique.

# NOTRE ÉQUIPE DE FORMATEURS PLURIPROFESSIONNELS

## LES MEDECINS COORDONNATEURS :



**DR MARIELLE ABADIE** Docteur en médecine générale, Acupuncteur, Homéopathe, Capacité de gériatrie, Diplôme inter-universitaire de Soins Palliatifs, Capacité d'Évaluation et de traitement de la douleur, a exercé en cabinet libéral en tant qu'Acupuncteur Homéopathe, et en secteur hospitalier en Unité de Soins Palliatifs, en Équipe Mobile d'Accompagnement et de Soins Palliatifs, et en Réseau ville-hôpital de soins palliatifs à SPES puis actuellement au Réseau de santé NEPALE qui depuis est ouvert au plurithématisme.

Le Dr Abadie intervient depuis 2001 dans des formations autour de la démarche palliative et la prise en charge de la douleur dans le cadre de son activité au sein du réseau de santé pour les professionnels de ville et dans les institutions hospitalières ou sanitaires et sociales. Elle a participé à la rédaction d'articles dans des revues médicales sur ces thématiques.



**DR EMMANUEL FARGES** Médecin anesthésiste réanimateur, titulaire de la Capacité d'évaluation et de traitement de la douleur et d'un Diplôme universitaire de soins palliatifs, a été responsable d'une Équipe Mobile de Soins Palliatifs (2001-2017), consultant en douleur chronique (1998-2017), président d'un Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD).

Dans son activité hospitalière, il a acquis une expérience des formations (CH, IFSI, Ville), de l'élaboration de protocoles, des enquêtes auprès des soignants et des patients, des évaluations des pratiques professionnelles et de la certification. Administrateur puis médecin coordonnateur au Réseau NEPALE (depuis 2003); il participe régulièrement, en établissement de santé ou en réseau, à des formations sur la douleur, les soins palliatifs et l'éthique médicale.

## L'ASSISTANTE SOCIALE DE COORDINATION :



**MME HELENE FOURRÉ** Assistante de service social, a exercé pendant 16 ans en polyvalence de secteur sur le Val de Marne. Titulaire d'une Licence Sciences de l'Éducation à Nanterre, elle a ensuite obtenu le diplôme de Formateur Terrain (FOST). Cela a permis au service de polyvalence de secteur d'obtenir la certification de Site qualifiant permettant ainsi l'accueil collectif de stagiaires assistantes sociales pour le service. Elle a fait des interventions sur des thématiques en école de service social, ou à l'IUT de Bobigny pour le DUT Carrières sociales. Pendant plusieurs années, elle a participé en tant que jury aux épreuves du DEAS auprès de la DRJSCS.

Avec une expérience de 8 ans dans une association auprès de familles d'enfants atteints de maladies génétiques rares, Mme Fourré a pu organiser diverses interventions sur des thématiques sociales en direction des parents et de professionnels. Elle travaille au réseau NEPALE où elle y coordonne le suivi social des patients en cancérologie, gériatrie et soins palliatifs.

# FORMATIONS PROPOSÉES

## LA PSYCHOSOCIOLOGUE DE COORDINATION :



**MME ODILE DAVID** Diplômée d'État d'Infirmière, Diplômée universitaire de santé publique et communautaire, Diplômée des hautes études en pratiques sociales et DESS de psychologie sociale clinique, a exercé comme formatrice durant 30 ans auprès des soignants, des professionnels de santé, du social et du médico-social.

Mme David dirige depuis 28 ans des équipes cliniques et de formation en poursuivant la recherche en méthodologie de l'action impliquante et de la formation (formation-action et formation didactique), qualifiante et/ou continue.

## LES INFIRMIERS ET INFIRMIERES COORDINATEURS :



**MME NATHALIE ANCELLE** Infirmière diplômée d'État, a exercé au sein de plusieurs services de soins et HDJ hospitaliers (hématologie, réanimation, diabétologie, oncologie et radiothérapie), en HAD en tant qu'infirmière coordinatrice hospitalière et actuellement infirmière coordinatrice au Réseau de santé NEPALE depuis 9 ans.

Mme Ancelle a suivi une formation IPCEM à l'ETP des patients diabétiques et une formation IPCEM en ETP en cours d'HAD. Elle a enrichi ses connaissances par un « DU de soins palliatifs » à l'Université de Paris V et enfin suivi un séminaire de formation à la pédagogie en soins palliatifs, dirigé par le Dr Véronique Blanchet. Depuis 2010, son expérience de formatrice au sein du réseau s'appuie sur sa pratique quotidienne sur des situations complexes.



**MME ANITA EMERY** Infirmière diplômée d'État et Cadre de Santé, diverses expériences hospitalières (chirurgie, cancérologie, gériatrie...) et médico-sociales (EHPAD, MAIA) ; formatrice en IFSI auprès d'étudiants infirmiers ; coordinatrice pédagogique de formations sanitaires et sociales (AVS, AMP, éducateurs, aides-soignants...). Son parcours professionnel s'est enrichi d'un DU de Gériologie et d'un DU « Soins palliatifs et accompagnement ».

Mme Emery a rejoint le réseau de santé NEPALE au moment du développement de son plurithématisme « cancérologie, gériologie et soins palliatifs avec volet d'accès aux soins » pour un retour à la clinique auprès du patient, ses proches et les professionnels du domicile.



**M. PASCAL RAUTUREAU** Infirmier diplômé d'État, a exercé dans différents établissements hospitaliers (service de réanimations chirurgicales, salle de réveil adultes et enfants, Équipe Mobile de Soins Palliatifs - traitement de la douleur), à domicile dans le cadre d'une HAD et depuis 2009 au Réseau de santé NEPALE. Sans s'éloigner de la clinique au lit du patient, son expérience de formateur en soins palliatifs et douleur depuis 2003 s'est enrichie d'une certification à la clinique infirmière, d'un DIU « Soins palliatifs et accompagnement » et d'un DU « Éthique soignante et hospitalière ».

M. Rautureau a partagé ses expériences pendant neuf années au comité de rédaction de la Revue de l'Infirmière -Elsevier/Masson, dans lequel il était responsable des rubriques « Soins palliatifs - Douleur - Soins à domicile - Bien-être au travail ».





## LES SOINS PALLIATIFS

Cette formation a pour but de faire connaître les grands principes de la démarche palliative, de dédramatiser la notion de « soins palliatifs », de savoir analyser une situation et de s'autoriser à la repérer comme relevant de la démarche palliative.

### COMPETENCES VISEES :

- Être en capacité de repérer une situation comme palliative
- Identifier l'accompagnement à mettre en place
- Être capable d'avoir une posture adaptée dans les situations palliatives

### DEROULE DE LA FORMATION :

- **Repères théoriques**
  - Intégrer les cadres légaux, réglementaires, plans nationaux
  - Quelques notions médicales
  - Réflexions éthiques liées
- **Appréhender les soins palliatifs**
  - Travailler sur les représentations
  - Identifier ses peurs et ses résistances
  - Comprendre les enjeux relationnels
- **Les soins palliatifs en action**
  - Repérer la phase palliative
  - Connaître les ressources en soins palliatifs
  - Trouver une juste posture dans l'accompagnement singulier de la personne
  - Aborder « les mots/maux en soins palliatifs »
  - Prendre en compte l'équilibre « bénéfiques/risques » de la prise en soins techniques
- **Le confort de vie**
  - Prendre en compte la douleur
  - Participer à l'observance des traitements
  - Transmettre l'information pour adapter le quotidien
  - Connaître les aspects cliniques de la fin de vie les plus fréquents.

#### PUBLICS VISES

Professionnels des champs :

- Sanitaire
- Médico-social
- Social

#### PREREQUIS

- Ne nécessite pas de prérequis

#### DUREE

- 2 jours

#### NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 15 personnes

#### INTERVENANTS

- 2 formateurs pluridisciplinaires





# LA DÉMARCHE PALLIATIVE ET SOINS DU CORPS

Cette formation a pour but de faire connaître les grands principes de la démarche palliative, de savoir analyser une situation, de s'autoriser à la repérer comme relevant de la démarche palliative et d'adapter une posture émotionnelle et technique à la situation clinique.

## COMPETENCES VISEES :

- Savoir observer professionnellement une personne accompagnée en situation précaire
- Savoir repérer un signe d'aggravation clinique
- Savoir évaluer une situation clinique
- Savoir transmettre l'information
- Savoir quand faire appel à une équipe spécialisée en soins palliatifs

## DEROULE DE LA FORMATION :

- **Repères théoriques**
  - Intégrer le cadre légal et le dernier plan national de développement des soins palliatifs
  - Quelques notions médicales
- **Appréhender les soins palliatifs**
  - Définition des soins palliatifs
  - Définition de la fin de vie
  - Connaître les aspects cliniques de la fin de vie les plus fréquents
  - Travailler sur les représentations
  - Identifier ses peurs et ses résistances
  - Comprendre les enjeux relationnels de la personne en fin de vie et de son entourage
- **Les soins du corps d'une personne en fin de vie**
  - Observer et repérer les symptômes d'inconfort
  - Utiliser les outils d'évaluation clinique nécessaires à la transmission des informations
  - Transmettre des informations objectives et utiles au reste de l'équipe
  - Adapter les soins du corps à l'état clinique
- **L'approche relationnelle du patient et de son entourage**
  - Savoir approcher et soutenir une personne en fin de vie et/ou son entourage
  - Repérer les mécanismes de défense (patient, entourage, équipe)
  - Trouver une juste posture dans l'accompagnement singulier de la personne et de son entourage

## PUBLICS VISES

- Professionnels du champ sanitaire : aides-soignants, infirmiers, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, psychomotriciens, médecins coordinateurs, psychologues...
- Professionnels du champ médico-social : aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie...
- Dans le cadre d'un projet de service, cette formation peut s'adresser à l'ensemble d'une équipe : EHPAD, SSIAD, Service d'aide et d'accompagnement à domicile, HAD, FAM, MAS...

## PREREQUIS

- Ne nécessite pas de prérequis

## DUREE

- 4 heures

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 15 personnes

## INTERVENANTS

- 2 formateurs : psychologue et infirmier coordinateur



## LES SYMPTOMES DE LA FIN DE VIE

Cette formation a pour but d'appréhender la culture de l'anticipation dans le cadre de la fin de vie et d'accompagner une fin de vie à domicile ou en établissement médico-social.

### COMPETENCES VISEES :

- Repérer, évaluer les symptômes de fin de vie
- Connaître les thérapeutiques de la clinique de fin de vie, et les anticiper
- Soulager les symptômes de fin de vie
- Savoir transmettre des informations objectives à l'équipe médicale
- Savoir adapter sa posture avec le patient, son entourage, et l'équipe soignante.

### DEROULE DE LA FORMATION :

#### - Repères théoriques

- Intégrer le cadre légal de la loi Leonetti/Claeys créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie

#### - Identifier les symptômes de fin de vie à domicile (ou en établissement médico-social)

- Définition de la fin de vie
- Définition de la sédation profonde et continue jusqu'au décès
- Définition de l'euthanasie
- Savoir identifier la phase terminale et la phase d'agonie
- Les principaux symptômes de fin de vie
- Anticiper les thérapeutiques de soulagement des symptômes de fin de vie
- Pouvoir répondre aux situations d'urgence
- Les formalités post-décès

#### - Accompagner le patient en fin de vie et son entourage

- Savoir approcher et soutenir une personne en fin de vie et/ou son entourage
- Repérer les mécanismes de défense (patient, entourage, équipe)
- Trouver une juste posture dans l'accompagnement singulier de la personne et de son entourage.

#### PUBLICS VISES

- Professionnels du champ sanitaire : aides-soignants, infirmiers, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, psychomotriciens, médecins coordinateurs, psychologues...
- Professionnels du champ médico-social : aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie...
- Dans le cadre d'un projet de service, cette formation peut s'adresser à l'ensemble d'une équipe : EHPAD, SSIAD, Service d'aide et d'accompagnement à domicile, HAD, FAM, MAS...

#### PREREQUIS

- Être confronté à la clinique en situation de soignant

#### DUREE

- 4 heures

#### NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 15 personnes

#### INTERVENANTS

- 2 formateurs : médecin coordonnateur et infirmier coordinateur



## LA DOULEUR - LES DOULEURS

Cette formation a pour but de repérer, évaluer et soulager les douleurs et d'assurer des transmissions objectives des douleurs à l'équipe médicale et paramédicale.

### COMPETENCES VISEES :

- Savoir repérer les différentes formes de douleurs
- Savoir identifier la nature des différentes douleurs
- Savoir évaluer les douleurs et leur intensité
- Utiliser les échelles d'évaluation de la douleur adaptées à la clinique du patient
- Savoir transmettre objectivement la nature des douleurs à l'équipe médicale
- Être capable d'évaluer l'efficacité d'un traitement antalgique

### DEROULE DE LA FORMATION :

- Repères théoriques
  - Obligations réglementaires
- Généralités sur les douleurs
  - Définition de la douleur
  - Quelques chiffres
  - Lutter contre les idées fausses
  - Douleur ou souffrance ?
- Physiologie de la douleur
- Mécanismes de la douleur
  - Douleurs nociceptives et leurs traitements
  - Douleurs neuropathiques et leurs traitements
  - Douleurs psychogènes
  - Repérer les mécanismes de défense (patient, entourage, équipe)
- Comment évaluer la douleur ?
  - Les différents types d'échelles d'évaluation
  - L'évaluation en pratique : localiser, qualifier, quantifier, transmettre
  - Spécificité de l'évaluation de la douleur chez la personne présentant des troubles de la communication verbale
- Délivrance d'un traitement antalgique et surveillance spécifique du patient.

### PUBLICS VISES

- Professionnels du champ sanitaire : infirmiers, aides-soignants...
- Professionnels du champ médico-social : aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie...
- Dans le cadre d'un projet de service, cette formation peut s'adresser à l'ensemble d'une équipe : EHPAD, SSIAD, Service d'aide et d'accompagnement à domicile, HAD, FAM, MAS...

### PREREQUIS

- Être confronté à la clinique d'un patient douloureux et à la surveillance d'un traitement antalgique

### DUREE

- 4 heures

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 15 personnes

### INTERVENANTS

- 2 formateurs : médecin coordonnateur et infirmier coordinateur



## LA DOULEUR - LES DOULEURS

Cette formation a pour but de repérer, évaluer et traiter les différentes douleurs, d'anticiper les douleurs induites avec des prescriptions adaptées et d'adapter et coordonner les soins d'un patient douloureux.

### COMPETENCES VISEES :

- Savoir identifier la nature des différents types de douleurs
- Savoir initier un traitement antalgique de palier III
- Savoir adapter un traitement antalgique et limiter ses effets secondaires
- Être capable d'évaluer l'efficacité d'un traitement antalgique
- Assurer une traçabilité et une continuité de la prise en charge de la douleur

### DEROULE DE LA FORMATION :

- Repères théoriques
  - Obligations réglementaires
- Généralités sur les douleurs
  - Définition de la douleur
  - Quelques chiffres
  - Lutter contre les idées fausses
  - Douleur ou souffrance ?
- Physiologie de la douleur
- Mécanismes de la douleur
  - Douleurs nociceptives
  - Douleurs neuropathiques
  - Douleurs psychogènes
  - Repérer les mécanismes de défense (patient, entourage, équipe)
- Comment évaluer la douleur ?
  - Les différents types d'échelles d'évaluation
  - L'évaluation en pratique : localiser, qualifier, quantifier, transmettre
  - Spécificité de l'évaluation de la douleur chez la personne présentant des troubles de la communication verbale
- Traitements spécifiques
  - Douleurs nociceptives : paliers I, II, III
  - Initier un traitement de palier III et titration
  - Douleurs neuropathiques : anti dépresseurs et anti épileptiques...
  - Traitements antalgiques spécifiques à la personne âgée
- Délivrance d'un traitement antalgique et surveillance spécifique du patient
  - Mode d'administration et galéniques
  - Mise en place d'une PCA (Analgésie Contrôlée par le Patient)
  - Utilisation de diffuseur (IV ou sous-cutané)
  - Surveillance et traitement des effets secondaires
  - Adaptations des traitements antalgiques.

#### PUBLICS VISES

- Professionnels du champ sanitaire : médecins, infirmiers
- Dans le cadre d'un projet de service, cette formation peut s'adresser à l'ensemble d'une équipe : EHPAD, SSIAD, HAD, FAM, MAS, Service d'aide et d'accompagnement à domicile ...

#### PREREQUIS

- Être confronté à la clinique, à la délivrance et/ou à la prescription de traitements antalgiques

#### DUREE

- 1 journée (7 heures)

#### NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 15 personnes

#### INTERVENANTS

- 2 formateurs : médecin coordonnateur et infirmier coordinateur, experts en prise en charge douleurs



## HYDRATER ET ALIMENTER EN FIN DE VIE

Cette formation a pour but de comprendre les enjeux et les mécanismes physiologiques de l'alimentation et de l'hydratation en fin de vie, de connaître le cadre légal en cas d'arrêt d'hydratation et d'alimentation artificielle en fin de vie et les recommandations en vigueur et d'intégrer la démarche de réflexion éthique en lien avec l'hydratation et l'alimentation artificielle en fin de vie.

### COMPETENCES VISEES :

- Travailler les représentations sous-jacentes à un arrêt éventuel d'alimentation et d'hydratation
- Savoir adapter les traitements et les soins spécifiques pour limiter les manifestations d'inconfort en fin de vie
- Comprendre l'intérêt des prises de décision collégiales, de la nomination d'une personne de confiance et de la rédaction des directives anticipées
- Savoir accompagner l'entourage et les équipes soignantes dans les cas de limitation ou d'arrêt d'hydratation.

### DEROULE DE LA FORMATION :

- **Exploration des représentations des participants**
  - Sur la fin de vie
  - L'arrêt éventuel de l'hydratation et de l'alimentation artificielle
- **Cadre législatif**
  - Définition de la fin de vie
  - Loi du 22 avril 2005 Loi Léonetti
  - Loi du 03 février 2016 Loi Léonetti Clayes
  - Code de déontologie médicale et fin de vie
  - Code de déontologie Infirmier novembre 2016
- **Repères éthiques**
  - Démarche éthique face à un refus avéré de s'alimenter
  - Conduites pratiques avec le patient
  - Conduites pratiques avec l'entourage
  - Conduites pratiques avec les soignants
  - Outils d'aide à la décision (DDE - Sebag)
- **Repères cliniques**
  - Refus alimentaire : les pistes à explorer
- **Physiopathologie : que se passe-t-il lors de l'arrêt de nutrition et hydratation ?**
  - Limitation ou arrêt de l'Alimentation en fin de vie
  - Limitation ou arrêt de l'Hydratation en fin de vie
  - « Il va mourir de faim, il va mourir de soif » : Que répondre ?
- **Traitements en phase terminale**
- **Pratiques sédatives**

#### PUBLICS VISES

- Professionnels du champ sanitaire : infirmiers, médecins, psychologues, aides-soignants
- Dans le cadre d'un projet de service, cette formation peut s'adresser à l'ensemble d'une équipe : EHPAD, SSIAD, Service d'aide et d'accompagnement à domicile, HAD, FAM, MAS...

#### PREREQUIS

- Être confronté à la clinique de patients en fin de vie

#### DUREE

- 1 journée (7 heures)

#### NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 15 personnes

#### INTERVENANTS

- 2 formateurs : médecin coordonnateur et infirmier coordonnateur, experts en prise en charge douleurs

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## **OBJET**

Toute inscription à une formation implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

## **TARIFS**

Notre activité n'étant pas soumise à la TVA, les tarifs indiqués dans le présent catalogue sont nets.

## **INSCRIPTION ET REGLEMENT**

- L'inscription à une formation se fait par l'envoi de la convention signée et du règlement de l'acompte d'un montant de 30% du montant de la formation.
- Le règlement du solde du montant de la formation s'effectue à l'issue de la formation à réception de la facture.

## **CONDITIONS D'ANNULATION**

Toute annulation devra être communiquée à l'Association NEPALE par courrier recommandé avec accusé de réception.

Le remboursement des frais de formation se fera dans les conditions suivantes :

- Notification reçue entre 30 jours et 15 jours avant la date de formation : 30% du montant de la convention sera dû. Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.
- Notification reçue moins de 15 jours avant la date de formation : l'organisme de formation facturera un dédit à titre d'indemnité d'un montant correspondant à l'intégralité du coût de la formation. Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.
- En cas d'annulation de la formation à l'initiative de l'organisme de formation, il sera proposé, au choix de l'entreprise, le report de la formation ou le remboursement intégral des frais de formation déjà versés.

## **PROPRIETE INTELLECTUELLE**

- Il est strictement interdit d'enregistrer les formations sous quelque forme que ce soit et de dupliquer les programmes ou les supports remis aux participants.
- De la même façon, toute reproduction totale ou partielle de ce catalogue est interdite.

## **CONFIDENTIALITE DES DONNEES**

- Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant.
- Aucune information concernant nos clients n'est cédée à des tiers.

## **DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCES**

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française. En cas de litige, le tribunal d'Évry sera seul compétent.

## **DUREE DE VALIDITE**

Les présentes conditions générales de vente sont valables jusqu'au 31 décembre 2019.

# CAHIER DES CHARGES DU LOCAL DE FORMATION

Le présent cahier des charges vise à décrire les conditions d'organisation des formations proposées par l'Association NEPALE sur le plan logistique et plus précisément concernant le lieu dans lequel se dérouleront les formations. Nos formations sont proposées en intra entreprise, elles sont donc le plus souvent organisées au sein des locaux de l'entreprise cliente. A défaut de salle adaptée ou disponible, l'Association NEPALE pourra proposer de louer une salle adaptée moyennant le paiement d'un supplément (après envoi et acceptation d'un devis).

## RESPECT DES REGLES DE SECURITE ET D'ACCES

Le local mis à disposition par le client pour la formation des salariés devra respecter les normes en vigueur en termes de sécurité, d'accès et d'hygiène. Le client est seul responsable du respect de ces normes correspondant aux normes en vigueur concernant l'accueil des salariés en entreprise.

## ADAPTATION DU LIEU AUX CONTRAINTES LOGISTIQUES ET PEDAGOGIQUES

Le local mis à disposition par le client devra tenir compte du nombre de salariés inscrits. Idéalement, la salle devra permettre une configuration des tables en « U » et devra permettre aux salariés de réaliser des travaux en sous-groupes. Pour 12 personnes, la salle devra mesurer environ 40m<sup>2</sup>.

La salle devra comprendre le matériel suivant :

- Paperboard
- Écran ou mur blanc pour permettre la vidéo-projection
- Prises électriques
- Accès internet si possible
- Un accès pour les personnes à mobilité réduite

## ACCUEIL DU FORMATEUR

L'entreprise devra garantir au formateur l'accès à la salle de formation au moins 30 min avant le début de la formation. Elle devra également désigner une personne capable de répondre aux sollicitations du formateur en cas de problème.



# MODALITÉS PRATIQUES

## POUR TOUTE INSCRIPTION

- Vous pouvez vous préinscrire en ligne en précisant vos premiers souhaits via l'adresse ci-dessous : <https://www.nepale.fr/formations-en-institution/> ou en vous rendant sur le site de NEPALE ([www.nepale.fr](http://www.nepale.fr)) > page « FORMATIONS EN INSTITUTION » dans le 5ème onglet du menu supérieur « FORMATIONS ET BONNES PRATIQUES ».

- A la réception de votre demande, nous vous contacterons pour construire la formation souhaitée aux plus près de vos besoins.

- Après accord sur la formation (son contenu et son organisation), une convention vous sera adressée.

- 15 jours avant le début de la formation, une invitation comprenant les informations pratiques vous sera communiquée par e-mail (documents à transmettre en amont aux participants...).

## FACTURATION

- A l'issue de la formation, une facture et une attestation de stage vous seront transmises.

- Les supports pédagogiques seront également adressés aux participants, ainsi que les outils d'évaluation des connaissances acquises.

## CONTACT / RENSEIGNEMENTS

Pour toute question administrative, la structure organisatrice et les stagiaires peuvent contacter la personne chargée du bon déroulement des formations :

**Mme Nathalie GIRARDIN, Assistante de direction**

**Téléphone : 01 69 63 29 70**

**Mail : [formation@nepale.fr](mailto:formation@nepale.fr)**

Pour toute question sur le contenu et les modalités pédagogiques, vous pouvez contacter les référents de l'équipe de formation :

- Hélène FOURRÉ et Pascal RAUTUREAU, Assistante sociale et Infirmier coordinateur
- aux mêmes coordonnées : 01 69 63 29 70 et [formation@nepale.fr](mailto:formation@nepale.fr).

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Association Loi 1901 (non RUP) déclarée à la Préfecture d'Évry (91) le 01/08/2002 et parue au Journal Officiel le 14/09/2002.
- Déclaration d'activité d'Organisme de formation : N° 11 91 060 35 91.
- SIRET : N° 45 06 28 334 000 36
- FINESS de l'Entité juridique : N° 91 002 253 2.